

## DEC200263INSB

Décision portant nomination de M. Florian LESAGE, DR1 en qualité de chargé de mission institut (CMI).

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des Sciences Biologiques ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Florian LESAGE, Directeur de Recherche de 1<sup>ère</sup> classe à l'INSERM, est nommé chargé de mission institut auprès de l'Institut des Sciences Biologiques, du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2021 pour 20 % de son temps de travail.

Ses missions consisteront à piloter le programme ATIP-Avenir, les conférences Jacques Monod et participer au suivi des actions interdisciplinaires de l'INSB.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 07/02/2020

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

  
Alain Schuhl

## DEC200261INSB

Décision portant nomination de M. Pierre-Paul VIDAL en qualité de chargé de mission institut (CMI).

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des Sciences Biologiques ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Pierre-Paul VIDAL, DRCE au CNRS, est nommé chargé de mission institut auprès de l'Institut des Sciences Biologiques, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 pour 20 % de son temps de travail.

Ses missions ont pour objet la charge d'actions liées au domaine biomédical.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 07/02/2020

Pour le président-directeur général  
et par délégation,  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl



## DEC200252INSB

Décision portant nomination de M. Sébastien Thomine en qualité de chargé de mission institut (CMI).

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des Sciences Biologiques ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Sébastien Thomine, Directeur de Recherche de 2<sup>ème</sup> classe au CNRS, est nommé chargé de mission institut auprès de l'Institut des Sciences Biologiques, du 1er janvier au 31 décembre 2020 pour 20 % de son temps de travail.

Ses missions ont pour objet le suivi de la section 23.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 07/02/2020.

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

  
Alain Schuhl